BURKINA FASO

Région de la Boucle du Mouhoun (133,994 PDI, Source CONASUR 31/03/2023)

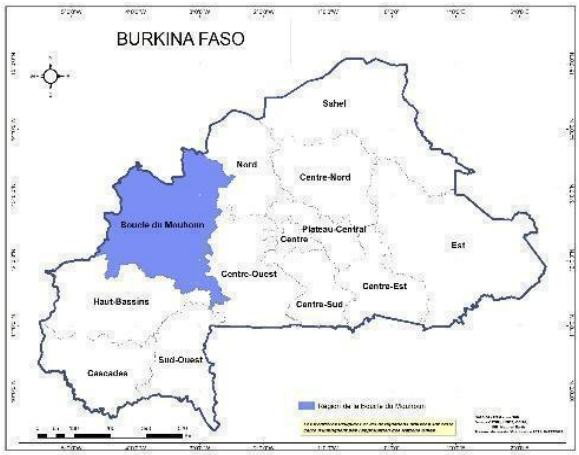

Rapport mensuel Monitoring de Protection (P21) – septembre 2024

8,091[1] personnes en déplacement interne forcé	**31** incidents enregistrés avec 55 victimes
00 cas de protection pris en charge	**14** Cas de protection référés[2]

Séance de causerie éducative sur la protection de l'enfance, supervisée par l'action humanitaire au centre communautaire du secteur 07 de Tougan.

[1] Données non officielles (pas publiées par le SP/CONASUR)
[2] Il s'agit des 14 survivantes VBG référées aux services sociaux (action sociale et santé) de Tougan, province du Sourou

I. Résumé

Le contexte sécuritaire et de protection dans la région de la Boucle du Mouhoun est resté aussi préoccupant qu'en août 2024. Au total, **31** incidents de protection ont été enregistrés, contre **29** le mois précédent, soit une hausse de **7 %**. Ces incidents ont fait **55** victimes composées de sept **(07)** filles PDI, **15** femmes (08 PDI et 07 hôtes), **deux (02)** garçons PDI et **31** hommes (03 PDI et 28 hôtes). On note une baisse du nombre des victimes en septembre par rapport au mois précédent (175 victimes) malgré le nombre des incidents, soit une différence proportionnelle de 68,57 %. Ces victimes sont réparties entre **12** communes à savoir Tougan, Kiembara, Nouna, Barani, Kougny, Gassan, Bondokuy, Lankoué, Bomborokuy, Sami, Djibasso et Doumbala. En plus des violations directes sur les civils, des déplacements forcés, conséquences de l'activisme des groupes armés (GA), ont été également enregistrés au cours du mois. Ils ont impliqué 960 ménages de 8,091 personnes composées de 2,732 filles, 1,743 femmes, 2,242 garçons et 1,374 hommes. À titre illustratif, le dimanche 22 septembre 2024 vers 18h00, des membres d'un groupe armé (GA) ont fait irruption dans le village de Sèbèrè, situé à environ 23 Km de Kougny, chef-lieu de la commune, donnant un ultimatum à la population de déguerpir dans un délai de 72h, sous peine de représailles. Cela a ainsi entraîné un déplacement interne forcé d'environ 150 ménages composés de 1,500 personnes vers Yé et Niaré.

Au titre des violations des droits humains et du droit international humanitaire, six (06) catégories de violations ont été enregistrées au cours du mois et réparties comme suit :

- **Atteintes au droit à la vie** : 20 hommes touchés ;
- **Violences basées sur le Genre :** huit (08) femmes et six (06) filles touchées [3] ;
- **Atteintes au droit à la propriété** : cinq (05) hommes et sept (07) femmes touchées ;
- **Atteintes au droit à l'intégrité physique et/ou psychique :** six (06) femmes et deux (02) hommes touchés ;
- **Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de la personne :** quatre (04) hommes et une (01) femme touchée ;
- **Violations graves aux droits des enfants (MRM) :** deux (02) garçons et une (01) fille touchée.

[3] *Le nombre total de victimes recensées est de 55, tandis que le total de victimes par groupe de violation est de 62. Cette différence s'explique par le fait qu'une même victime peut être touchée par plusieurs types de violations simultanément. Par exemple, une victime peut être affectée par une atteinte au droit à la vie ainsi que par la destruction de biens.*

II. Couverture géographique

30 communes couvertes → 22 comités locaux de Protection → 10 points focaux communautaires → 06 moniteurs de Protection → 20 volontaires de protection (OSC APPEN ET SALAKI)

- **Zones couvertes**

Au cours du mois, toutes les six (06) provinces (Mouhoun, Kossi, Nayala, Sourou, Banwa et Balé) ont été couvertes par les activités de monitoring à travers 30 communes sur les 47 que compte la région[4], représentant ainsi un taux de couverture de 64%, grâce à l'appui des OSC APPEN, SALAKI et des réseaux communautaires.

La couverture des communes se présente comme suit :

- **11 communes couvertes en présentiel :** Boromo, Yaho, Pa, Siby (Balé) ; Dédougou, Tchériba, Ouarkoye, Bondokuy (Mouhoun) ; Toma (Nayala) ; Tougan (Sourou) ; Solenzo (Banwa).
- **19 communes couvertes à distance :** Sanaba, Kouka (Banwa) ; Douroula (Mouhoun); Kougny, Gassan, Yaba, Yé (Nayala) , Di, Gomboro, Kassoum, Kiembara, Lankoue, Toeni (Sourou) ; Bourasso, Bomborokuy, Nouna, Djibasso, Barani, Madouba (Kossi) . Ces communes ont été couvertes via la communication téléphonique avec les informateurs clés, les membres de comités de protection et les points focaux.

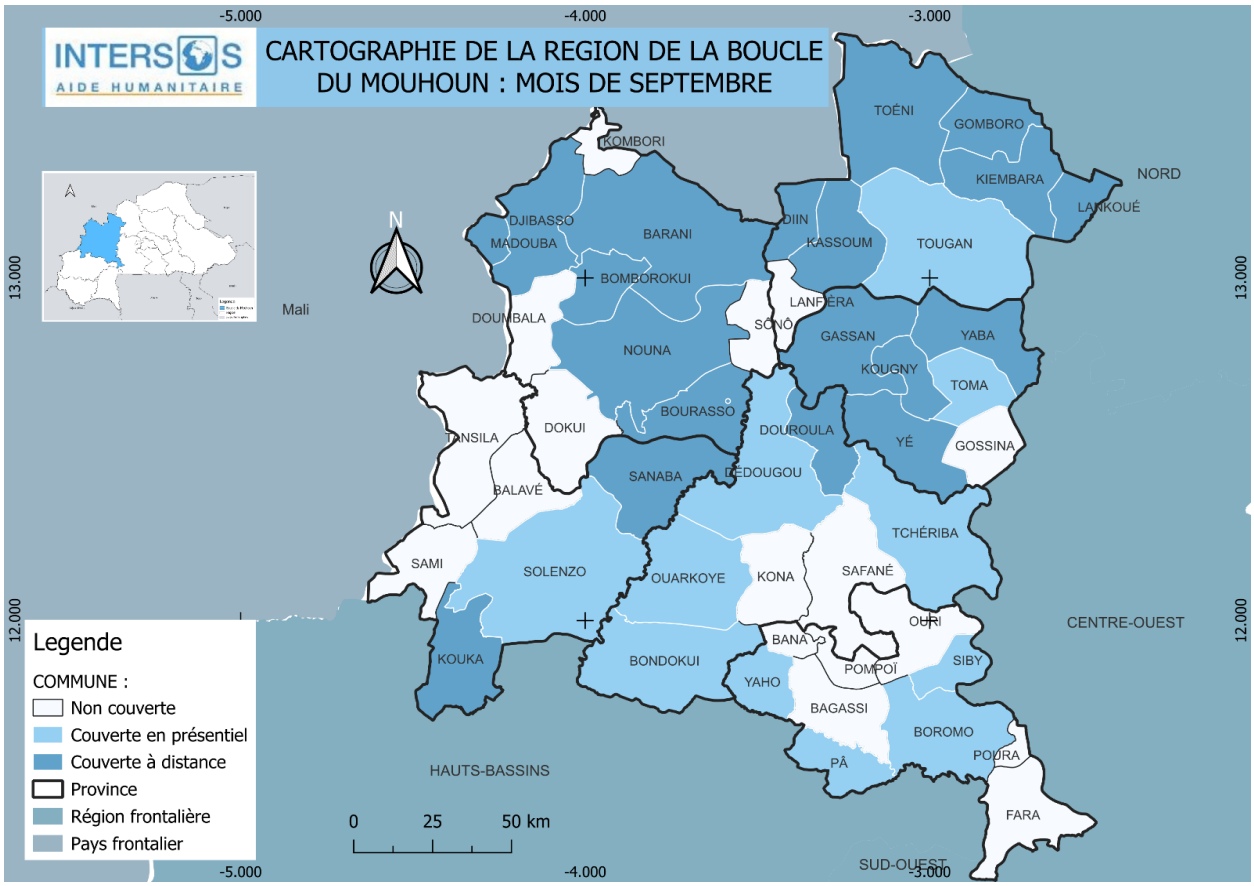

[4] Le dispositif actuel ne permet pas de couvrir toutes les communes de la région. Ces communes non couvertes, sont des communes dans lesquelles nous n'avons pas de présence de comité, ni de point focal, ni de volontaire encore moins de moniteurs.

- **Accessibilité**

L'accès à certaines localités, telles que les communes de Sanaba, Kouka, Barani, Kiembara, Lankoue, Toeni, est toujours problématique du fait de l'instabilité sécuritaire qui y prévaut, due à l'activisme des groupes armés ainsi que la dissimulation des engins explosifs improvisés (EEI) entravant considérablement toute action humanitaire. De plus, l'absence ou la mauvaise qualité du réseau téléphonique, ainsi que la difficulté à mobiliser les informateurs clés (hésitant à livrer des informations par peur de représailles), la pénurie de carburant dans certaines localités, rendent la collecte de données difficile. Aussi, les communes comme Kombori, Sami, Tansila, Dokuy, Gossina n'ont pas été atteintes du fait de la dégradation des voies routières.

- **Méthodologie de collecte d'informations**

La méthode de collecte de données utilisée, combine à la fois l'approche individuelle et l'approche communautaire, l'approche quantitative et qualitative. L'administration des différents outils à travers des entretiens semi-directifs, a permis de collecter des données désagrégées à l'échelle des communes, qui ont été analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de protection auxquels elles sont confrontées. L'administration des formulaires d'incident de protection a également permis de documenter les incidents de protection rapportés par les individus et les communautés enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clés » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de Protection situés au niveau commune et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité.

Consacrant le principe de la localisation, le dispositif de Monitoring de Protection (Projet 21) mis en place dans la région de la Boucle du Mouhoun, mobilise également les organisations de la société civile telles que **APPEN et SALAKI,** ce qui permet de compléter la couverture géographique de INTERSOS touchant ainsi plus de communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Les données ont été collectées à travers les outils ci-après suivant les cibles atteintes :

- **24 questionnaires P21 informateurs clefs** administrés auprès de **12 femmes** et **12 hommes** dont **deux (02)** dans le SAT de Dédougou ;
- **24 questionnaires P21 ménages** administrés auprès de **12 femmes** et **12 hommes** dont **deux (02)** dans le SAT de Dédougou ;
- **Cinq (05) fiches d'indices de monitoring** administré auprès de quatre **(04) hommes et une (01) femme** à Solenzo, Kiè, Gnimini, Bouni et Dédougou ;
- **11 formulaires d'alertes flashs** renseignés ;
- 55 **formulaires d'incidents de protection** documentant les violations de droits humains identifiées ;
- **14 fiches de référencement** de cas de protection administrées auprès de 14 femmes.

- **Points clés issus de la collecte d'informations**

Comme le mois précédent, la situation de protection des civils continue à se fragiliser à cause de l'activisme des groupes armés. Les conséquences les plus immédiates sont les déplacements forcés vers des localités supposées plus sécures (Dédougou, Toma, Nouna, etc.).

Cependant, à l'issue des entretiens effectués au cours du mois, il ressort que l'insécurité persiste à l'intérieur et autour de plusieurs villages (Toma, Kougny, Tougan, Yé, Nouna, etc.), exposant les populations

à plusieurs risques de protection (assassinat, EEI, enlèvement, viol, etc.). Les personnes interviewées expriment également une inquiétude majeure quant aux restrictions de mouvement en dehors des villages ; ce qui limite leurs activités agricoles et leurs capacités à collecter du bois et du feuillage. En plus des difficultés liées aux moyens de subsistance, les entretiens révèlent un manque d'abris pour les PDI installées à Nouna, Douroula, Dédougou, Tougan, Toma.

III. Typologie des déplacements identifiés

Les déplacements internes forcés de populations observés au cours de ce mois sont tous de type primaire. Ces déplacements sont liés aux attaques, menaces et ultimatums des groupes armés. En tout, **960** ménages de **8,091** personnes (**2,732 filles, 1,743 femmes, 2,242 garçons et 1,374 hommes**) ont été touchés par les différents mouvements. Tout comme le mois précédent où **8 220** PDI ont été enregistrés, on observe une constance avec une légère baisse de **1,57 %**. Ces déplacements ont eu lieu vers les communes de Kougny, Sami, Faramana, Kouka, Yé, ainsi qu'une région du Mali (cercle de Yorosso). La constance de déplacement observée ces derniers mois, s'explique par la détérioration persistante de l'environnement de protection, en raison de la violence de l'activisme des groupes armés.

Le tableau ci-dessous montre en détail la tendance des déplacements suivant les localités et le nombre de personnes concernées.

Commune, province, région, Localité de départ	SAT/ZAD	Commune, province, région, Localité d'accueil	SAT/ZAD	# ménages	# personnes	# hommes	# garçons	# femmes	# filles	Types de déplacement	Motifs
Gassan, Nayala, Boucle du Mouhoun, Kossé, Bouna	Village de Kossé, Bouna	Kougny, Nayala, Boucle du Mouhoun, Kougny	Famille d'accueil	**110**	**900**	197	212	249	242	Primaire	Menace et ultimatum
Sami, Banwa, Boucle du Mouhoun, Priwé, Sigui	Village de Priwé, Sigui	Sami, Banwa, Boucle du Mouhoun, Sami	Famille d'accueil	**420**	**2940**	440	882	540	1078	Primaire	Attaque des GA
Sami, Banwa, Boucle du Mouhoun, Séindé	Village de Botté	Houët, Hauts-bassins, Faramana	Famille d'accueil	**55**	**384**	58	115	70	141	Primaire	Attaque des GA
Sami, Banwa, Boucle du Mouhoun, Sagoeta	Village de Sagoeta	Kouka, Banwa, Boucle du Mouhoun, Kouka	Famille d'accueil	**25**	**525**	79	157	96	193	Primaire	Attaque des GA
Sami, Banwa, Boucle du Mouhoun, Bonkorowé	Village de Bonkorowé	Mali, Sikasso, cercle de Yorosso, commune Mahou, ville Mahou	Famille d'accueil	**50**	**350**	53	105	64	128	Primaire	Attaque des GA
Kougny, Nayala, Boucle du Mouhoun, Gounian, Sèbèrè	Village de Gounian, Sèbèrè	Yé, Nayala, Boucle du Mouhoun, Yé, Niaré.	Famille d'accueil	**300**	**2992**	380	547	724	950	Primaire	Menace et ultimatum
TOTAL				**960**	**8,091**	1,374	2,242	1,743	2,732		

Tableau 1 Source : Monitoring de protection, INTERSOS SEPTEMBRE 2024

IV. Incidents de protection

- **Statistiques**

Incidents

31 Incidents rapportés

Victimes

55 Victimes

Localités touchées

12 Communes touchées : Tougan, Kiembara, Nouna, Barani, Kougny, Gassan, Bondokuy, Lankoué, Bomborokuy, Sami, Djibasso et Doumbala.

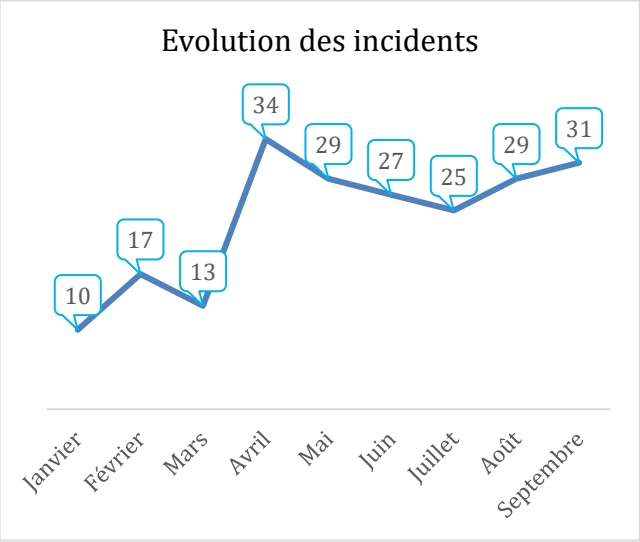

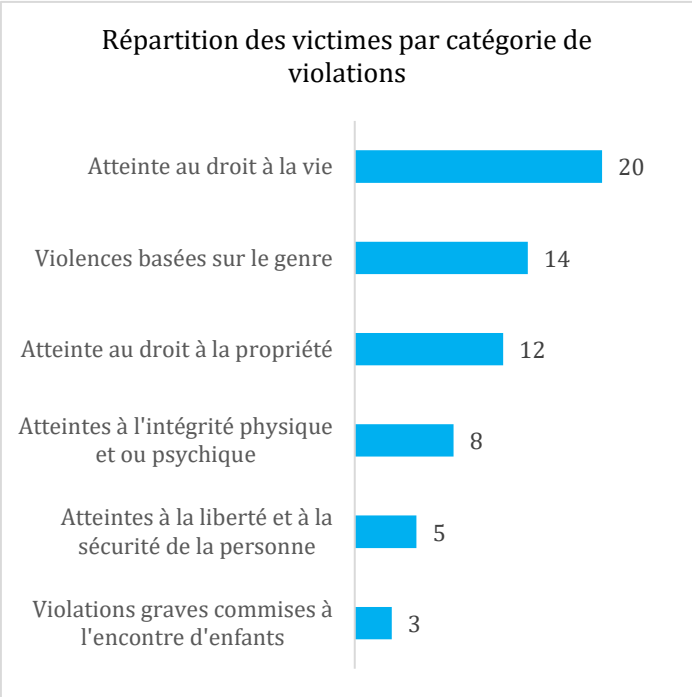

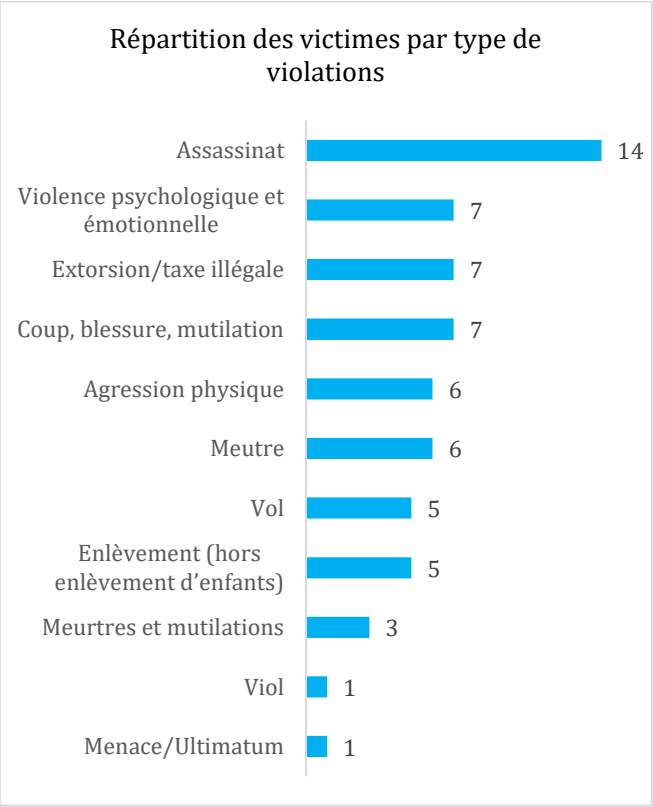

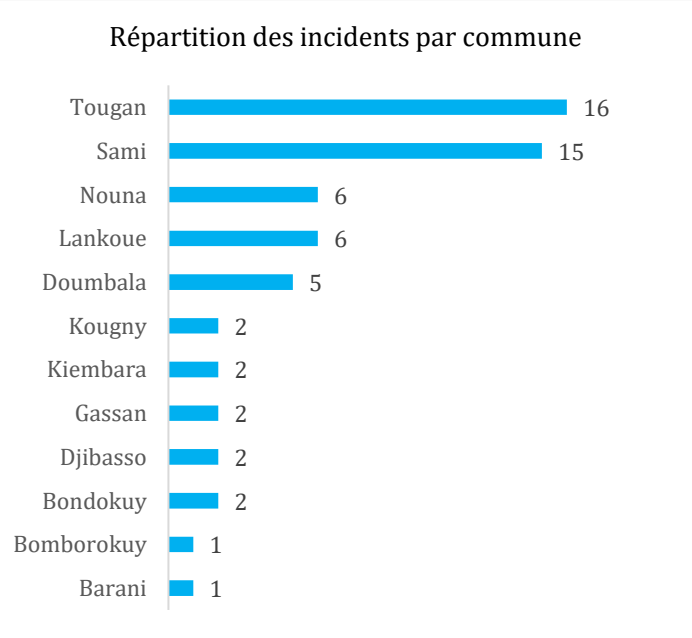

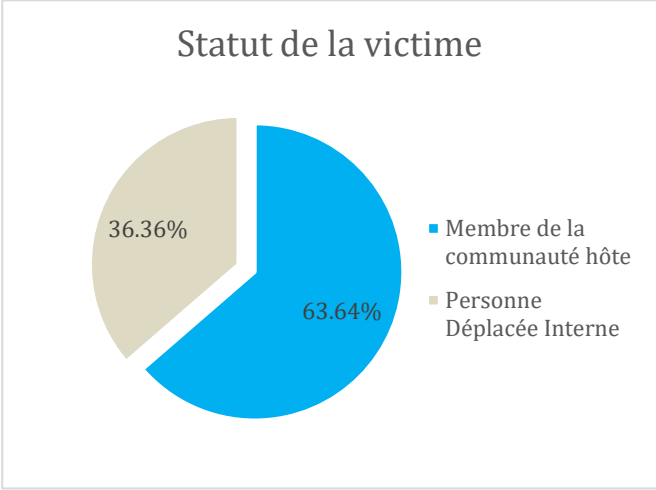

- **Détails sur les incidents**

Au cours du mois de septembre, 31 incidents de protection, réunis en six (06) groupes de violations, commis sur 55 victimes comprenant sept **(07)** filles, **15** femmes, **deux (02)** garçons et **31** hommes dans 12 communes, ont été documentés. Les communes les plus impactées sont Sami et Tougan. Les atteintes au droit à la vie ont été les plus récurrentes avec un taux de 33 %, suivies de la violence basée sur le genre avec 22 %, et des atteintes au droit à la propriété avec une proportion de 19 %.

Les violations se répartissent comme suit :

- ***Atteinte au droit à la vie :*** **20** hommes ont été tués dans les communes de Doumbala, Bondokuy, Tougan, Gassan et Sami.
- ***Violences Basées sur le Genre : six (06)*** filles PDI et **huit (08)** femmes, ont été victimes d'agression physique, viol et de violence psychologique à Tougan.
- ***Atteinte au droit à la propriété :*** **sept (07)** hommes et **cinq (05)** femmes ont été victimes d'extorsions, de vol et de destruction de biens dans les communes de Nouna, Lankoue, Tougan et Gassan.
- ***Atteinte au droit à l'intégrité physique/psychique :*** **six (06)** femmes et **deux (02)** hommes ont été grièvement blessés dans la commune de Barani et Nouna.
- ***Atteinte au droit à la liberté et à la sécurité de la personne :*** **quatre (04)** hommes et **une (01)** femme ont été enlevés dans les communes de Tougan, Lankoué, Kiembara et Bomborokuy.
- ***Violations graves aux droits des enfants (MRM) :*** **deux (02)** garçons et **une (01)** fille ont été victimes de meurtres et de mutilations dans les communes de Djibasso et Nouna.

V. Situation par secteur

V.1. Violence Basée sur le Genre (VBG)

- **Éléments clés**

Au cours de la période, **14** survivantes de VBG ont été identifiées et documentées à Tougan, contre trois (03) à Solenzo, le mois précédent. Il s'agit d'un cas de viol sur une fille PDI de 17 ans, de six (06) cas d'agressions physiques contre six (06) femmes hôtes âgées d'entre 18 et 40 ans et de sept (07) cas de violences psychologiques subies par deux (02) femmes PDI (mariées) âgées de la trentaine et cinq

(05) filles PDI entre 12 et 17 ans. Avec l'appui de l'action humanitaire de Tougan, 500 bénéficiaires (femmes et filles) de kits de dignités ont été identifiés en vue d'une assistance durant le mois d'octobre 2024. En prélude à ces assistances, quatre (04) sessions d'échanges à travers des focus groups à Tougan, avec 48 participants constitués de 42 PDI et six (06) hôtes soit quatre (04) filles et 45 femmes. Ces sessions ont abordé la composition des kits de dignité et la gestion de l'hygiène menstruelle.

- **Activités de prévention et réponses**

En réponse, les 14 survivantes identifiées à Tougan ont été référées à l'action humanitaire de Tougan pour la gestion de cas et bénéficieront d'un appui en Kits de dignité par INTERSOS le mois d'octobre. De plus, deux (02) groupes d'hommes modèles, constitués de dix (10) membres ont été mis en place suivi d'un renforcement de capacité sur la VBG à Tougan avec l'accompagnement de l'action humanitaire.

En termes de prévention, 51 causeries éducatives ont été organisées sur ***le mariage précoce, les agressions sexuelles, physiques et les dénis de ressources et d'opportunités.*** En tout, 988 personnes (781 PDI, 207 hôtes) composées de 72 filles, 266 femmes, 185 garçons et 465 hommes ont pris part à ces séances. Elles ont eu lieu à Tougan (secteur 02, 03 et 07), Tchériba, Dokuy, Sokoura, Barani et Lankoué et ont été animées par l'animatrice VBG, les moniteurs de protection, les points focaux VBG, les hommes modèles VBG et les volontaires des OSC partenaires APPEN et SALAKI. Il est ressorti des échanges, quelques causes des VBG telles l'oisiveté des hommes liée au manque d'emploi, la pauvreté des ménages, la non-scolarisation et la déscolarisation des filles à la suite des déplacements forcés.

V.2. Protection de l'enfance

- **Éléments clés**

Deux (02) meurtres et une (01) mutilation ont été enregistrés au cours du mois à Djibasso (Gnimini) et Nouna (Baré). Ces violations graves des droits de l'enfant concernent un (01) garçon de 13 ans Gnimini et une (01) fille de 12 ans tués à Gnimini et un (01) garçon de 11 ans grièvement blessé à la suite de 50 coups de fouets reçus à Baré. Comparativement au mois précédent, où aucun cas n'avait été signalé, on constate une augmentation des cas de MRM en septembre. En plus de ces violations, il convient de noter que les enfants sont également concernés par les déplacements de population observés au cours du mois. Il s'agit de 4,974 enfants composés de 2,732 filles et 2,242 garçons identifiés contre 4,013 enfants enregistrés en août 2024, soit une hausse de 24 %.

- **Activités de prévention et réponses**

Afin de prévenir et de réduire les risques liés aux violations graves des droits de l'enfant, des activités de sensibilisations ont été réalisées portant sur « les risques de recrutement et d'utilisation des enfants ». Au total, sept (07) séances de causeries éducatives ont été réalisées par le Team leader protection, les moniteurs de protection et les volontaires de l'OSC partenaire APPEN à Tougan (secteur 02 et 07), Mouglo et Sonpara. Elles ont touché 137 personnes, toutes des PDI composées de neuf (09) filles, 75 femmes, cinq (05) garçons et 48 hommes.

V.3. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Éléments clés**

Au cours des activités de monitoring, 25 femmes cheffes de ménages sans revenu mensuel à risque de VBG, toutes des PDI, ont été identifiées à Solenzo par le moniteur de protection. Ces femmes

vulnérables ayant des enfants en charge sont pour la plupart des veuves et des femmes abandonnées par leurs conjoints. Il s'agit de 10 femmes veuves cheffes de ménages à risques de VBG et de 15 femmes cheffes de ménages à risque de VBG abandonnées par leurs conjoints. Plusieurs besoins ont été exprimés par ces dernières à l'issue des entretiens, notamment les besoins alimentaires.

- **Activités de prévention et réponses**

En guise de réponse, les 25 personnes à besoin spécifique identifiées ont été référées à l'action sociale de Solenzo pour être inscrites dans leur base de données afin de bénéficier à l'avenir d'une prise en charge en nature.

V.4. État de droit

- **Éléments clés**

Au cours du mois, les services judiciaires ont été affectés par la volatilité de l'environnement sécuritaire dans la région. Bien que les services d'état civil, de la santé et de la préfecture fonctionnent pleinement dans la province des Balé et d'autres chefs-lieux de provinces (Tougan, Dédougou, Nouna, Solenzo, Toma), les institutions juridiques et judiciaires, quant à elles, ne sont fonctionnelles que dans les provinces des Balé et du Mouhoun (Dédougou, chef-lieu de province). L'accès aux instances judiciaires et juridiques n'a toujours pas connu d'amélioration par rapport au mois précédent, surtout dans les communes difficiles d'accès telles que Solenzo, Barani, Yé.

- **Activités de prévention et réponses**

Au cours du mois, huit (08) personnes en besoin de documentation civile (CNIB et extraits de naissance) à Toma au secteur 03 ont été identifiées au cours des activités de monitoring. Il s'agit de deux (02) filles, six (06) femmes, toutes des PDI issues de Niaré. Ces personnes ont été référées à la mairie de Toma pour une prise en charge en la matière.

V.5. Cohésion sociale

- **Éléments clés**

Au cours du mois, deux (02) cas de litige ont été enregistrés dans la région notamment à Solenzo et à Kiembara. Le premier a eu lieu le 06 septembre 2024, suite à une distribution de vivres à 200 ménages à Solenzo par une ONG, combinant des kits initialement prévus pour trois phases de distribution en raison de retard de programmation. Chaque ménage a donc reçu une quantité importante de denrées en une phase Cette distribution a causé des tensions parmi ceux qui n'ont pas reçu d'aide (entre PDI), menant à une mobilisation suivie de plaintes au camp militaire sur l'inégalité de la distribution. Pour apaiser ces tensions, une nouvelle distribution de 120 tonnes de vivres pour l'ensemble de la population a été organisée par l'action sociale, le 12 septembre 2024, visant à répondre équitablement aux besoins de tous et à promouvoir la cohésion sociale. Le second cas est survenu le 03 septembre 2024 : un homme de la population hôte de Kiembara a été accusé par des personnes déplacées internes (PDI) et d'autres membres de la communauté de voler des animaux pour les vendre. Son commerce a été vandalisé, et il a dû se réfugier en brousse face aux menaces de violence. Cette situation a gravement affecté la cohabitation pacifique, entraînant une rupture de la confiance mutuelle et une méfiance généralisée.

- **Activités de prévention et réponses**

En guise de prévention, **49** séances de sensibilisation sur « ***le bon vivre-ensemble, la solidarité, l'acceptation de l'autre dans la diversité, le pardon, la cohabitation pacifique*** » ont été réalisées par les OSC APPEN et SALAKI ***dans*** les provinces **du Mouhoun** (Douroula, Dédougou, Safané et Tchériba), **du Nayala** (Toma), **du Sourou** (Tougan, Di, Lankoué), **de la Kossi** (Nouna, Bomborokuy) et **des Banwa** (Solenzo). Les séances ont touché **1,673** personnes (409 hôtes, 1264 PDI), soit 200 filles, 746 femmes, 148 garçons et 579 hommes.

V.6. Logement, terre et biens

- **Éléments clés**

Bien qu'aucune victime d'éviction forcée n'ait été enregistrée au cours du mois sous revue, il est important de souligner que la question du logement reste une préoccupation majeure pour les personnes déplacées internes (PDI) dans la région. Plusieurs familles PDI sont en effet à risque d'expulsion de leurs logements par les bailleurs en raison du non-paiement de loyer. Bien qu'aucun chiffre précis ne soit disponible, cette inquiétude a été fréquemment évoquée lors des entretiens individuels, en raison du manque de moyens pour s'acquitter des frais de loyer. Il est donc recommandé au domaine de responsabilité LTB d'engager un plaidoyer auprès de la direction régionale de l'urbanisme afin d'élaborer une stratégie de régularisation des coûts de loyer dans la région, particulièrement en faveur des PDI, surtout sachant que le non-paiement des loyers est souvent dû à une augmentation brusque des tarifs par les bailleurs.

- **Activités de prévention et réponses**

Au cours du mois, **sept (07)** séances de sensibilisation ont été réalisées par les points focaux des OSC partenaires SALAKI et APPEN sur la problématique des logements, terres et biens et sur l'importance pour les PDI de se faire enregistrer par les services de l'action sociale à Dédougou et à Nouna. Ces sensibilisations ont touché **239** personnes (139 PDI et 100 hôtes), soit 57 filles, 65 femmes, 57 garçons et 60 hommes.

V.7. Protection à base communautaire

L'ensemble des réseaux communautaires ayant facilité la réalisation du monitoring de protection est composé de :

- **dix (10) points focaux** mis en place par INTERSOS dont cinq (05) dans la province de la Kossi, et cinq (05) dans le Sourou.
- **dix (10) volontaires de protection** de l'OSC APPEN dont un (01) superviseur à Tougan et les autres couvrant les communes de Di, Dédougou, Gomboro, Tougan, Kiembara, Lankoué, Toma, Bomborokuy, Tchériba et Ouarkoye.
- **dix (10) volontaires de protection** de l'OSC SALAKI dont un (01) superviseur à Dédougou et les autres couvrant les communes de Barani, Bomborokuy, Gomboro, Ouarkoye, Bondokuy, Lanfiera, Bourasso, Gassan, Sanaba et Douroula.
- **dix (10) comités de protection** ont été mis en place par INTERSOS dont cinq (05) dans la Kossi et cinq (05) dans le Sourou, avec un total de 40 membres dont 11 femmes et 29 hommes.

- **12 comités locaux de protection** mis en place par APPEN (06 comités) et SALAKI (06 comités), constitués de 60 membres dont 12 femmes et 48 hommes dans les localités de Safané, Dokuy, Ouarkoye, Lankoué, Toma, Bondokuy, Kouka, Boromo, Zaba, Siby, Solenzo et Dédougou.
- **quatre (04) points focaux VBG** ont été mis en place par INTERSOS à Tougan dont deux (02) hommes et deux (02) femmes.
- **dix (10) hommes modèles VBG** ont été mis en place par INTERSOS dans les secteurs de Tougan.
- plusieurs **informateurs clés et relais communautaires** identifiés à travers toutes les provinces par les moniteurs et les volontaires de protection des OSC partenaires.

Par ailleurs, pour assurer une bonne appropriation des activités de monitoring de protection, ces réseaux communautaires ont été pleinement impliqués et ont contribué à :

- renforcer les capacité de deux (02) groupes d'hommes, d'une mobilisatrice communautaire, de quatre (04) points focaux VBG à Tougan, province du Sourou.
- Tenir quatre (04) sessions d'échanges avec les communautés de Tougan sur les kits de dignité et la gestion de l'hygiène menstruelle.
- identifier **25** PBS et **14** cas de protection dans la région.
- sensibiliser **3,037** personnes composée de 338 filles, 1,152 femmes, 395 garçons et 1152 hommes sur des thématiques de VBG, cohésion sociale, protection de l'enfance, LTB, etc.
- signaler le déplacement de **8,091** personnes composées de 2,732 filles, 1,743 femmes, 2,242 garçons et 1,374 hommes vers des zones dites sécurisées.
- collecter, vérifier et analyser **31** incidents de protection dans la région.

VI. Partage d'informations et coordination

VI.1. Autorités

- Visite de courtoisie du HCR bureau terrain de Ouahigouya accompagné par INTERSOS aux Présidents de la Délégation spéciale (PDS) de Douroula et de Bourasso ainsi qu'au chef de service de l'état civil de Dédougou, le 04/09/2024.
- Visite de courtoisie d'INTERSOS lors d'une mission de supervision à Tougan du 19 au 26 septembre 2024 auprès du Haut-Commissaire, du Directeur Provincial de l'action humanitaire et de la mairie. Cette visite a permis de renforcer les liens de collaboration avec ces autorités tout faisant une brève présentation du monitoring de protection.
- Session d'échanges et de redevabilité avec les autorités dont les directeurs régionaux de l'action humanitaire et des droits humains de la Boucle du Mouhoun, le 18 septembre 2024. Cette rencontre a permis de faire un point sur le retour de nos interventions sur le terrain, d'échanger sur les difficultés rencontrées et de proposer des recommandations pour le renforcement des liens de collaboration.

VI.2. Acteurs humanitaires

- Réalisation d'une rencontre d'échanges et de coordination au bureau INTERSOS-Dédougou ayant réuni l'associé protection HCR, le chef de projet protection INTERSOS, le responsable

zone INTERSOS, l'officier de protection INTERSOS, les superviseurs des OSC partenaires SALAKI et APPEN (connecté en ligne), le 05/09/2024. Cette rencontre a porté sur l'état des lieux des activités VBG, les difficultés et la revue des dernières recommandations.

- Réalisation de sept (07) rencontres hebdomadaires de coaching entre moniteurs et volontaires de protection des OSC partenaires APPEN et SALAKI dans les provinces de la Kossi et du Mouhoun, le mercredi 18 septembre 2024. Ces rencontres ont permis de faire une revue des activités du monitoring, du rapportage et des collectes de données.

VII. Recommandations

Provinces	Localités	Objets	Destinations	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
Mouhoun, Sourou, Kossi, Nayala, Banwa et Balé	Dédougou, Douroula, Tchériba, Tougan, Di, Kiembara, Nouna, Bomborokuy, Bourasso, Toma, Solenzo et Boromo.	Assister en vivres les PDI vivant dans les SAT et ZAD de ces localités.	Direction régionale de l'action humanitaire, PAM, SOS jeunesse, etc. défis, OCADES	En cours	En continu
Kossi, Balé, Mouhoun, Nayala et Banwa	Tchériba, Douroula, Nouna, Bomborokuy, Djibasso, Boromo, Dédougou, Toma Solenzo.	Assister en abris et en AME les PDI nouvellement installées dans les ZAD.	GSAT/HCR/ cluster protection, NRC	En cours	Urgent
Sourou, Mouhoun, Banwa, Kossi et Balé	Tchériba, Di, Gomboro, Dédougou, Solenzo, Boromo, Toma, Nouna et Solenzo.	Sensibiliser les communautés (PDI et hôtes) sur les thématiques liées à la cohésion sociale, aux VBG et l'EAS dans les ZAD.	AoR/VBG, DRC, Word Vision, UNFPA, Régionale en charge des droits humains, CDC, OREPREGEC	En cours	En continu